

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Adresse : **Etablissement Pervenches/De-Montfalcon/Jacques-Dalphin**

Rue Louis-de-Montfalcon 4, 1227 Carouge

pervenches-dmontf-jdalphin@etat.ge.ch

Directrice : **Mme JENNI Marianne**

Secrétariats : **Ecoles Pervenches et De-Montfalcon**

Mme MORETTI Sylvie

022 307 91 91

sylvie.moretti@edu.ge.ch

Le secrétariat est à votre disposition, au rez-de-chaussée du bâtiment des Pervenches:

les mardis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30, les mercredi matin de 8h30 à 11h45.

(sauf si changement d'horaires affichés sur la porte)

Ecole de Jacques-Dalphin

Mme FIABANE Lorena

022 307 91 81

lorena.fiabane@edu.ge.ch

Le secrétariat est à votre disposition, au 1^{er} étage du bâtiment:

les lundis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, les mardis de 13h30 à 17h00 ainsi que les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

(sauf si changements d'horaires affichés sur la porte)

Téléphones : **Pour toute communication concernant les enseignants :**

Ecole Pervenches : 022 307 91 90

Ecole De-Montfalcon : 022 342 91 75

Ecole de Jacques-Dalphin : 022 307 91 80

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

CORPS ENSEIGNANT DES ECOLES PERVENCHES & DE-
MONTFALCON

MAITRE-SE ADJOINT-E

Mme PONT Stéphanie et GENOUD Laurent

Ecole De-Montfalcon

1P-2P	Mme CUCCODORO Ghislaine
1P-2P	Mme VERNAIN PERRIOT Liesbeth

Ecole des Pervenches

1P-2P	Mmes PONT Stéphanie et PRIMATESTA Valérie
1P-2P	Mmes RAHAL Melissa et DE CROUSAZ Sonia
1P-2P	Mmes BERCHTOLD Nathalie et CHAVAN Rita
3P	Mme EDDER Lorraine
3P	Mmes FAVRE Nolwenn et CHAVAN Rita
3P/4P	Mme NOEL Valérie
4P	Mmes CARROZZINI Sabrina et REY Emilie
4P/5P	Mme ROSSEL Julie
5P	M. VIAL Franck et Mme WENGER Sophie
5P	M. GENOUD Laurent et Mme ALVIN Julie
6P	Mme FREI Samantha
6P	Mme TRAMONI Sandrine
6P/7P	Mmes BURKHARD PRUNIER Annick et PRIVAT NAEFEN Eleonore
7P	M. RIBEIRO DA COSTA Bruno et PRIMATESTA Valérie
7P/8P	Mmes DESAULES Sandra et THEUBET Sandrine
8P	Mmes DESAULES Sandra et THEUBET Sandrine
8P	M. FAVRE Pierre

Classe d'accueil : horaire lundi après-midi, mardi matin, jeudi après-midi, vendredi matin	Mme DE MARIA Leila
---	---------------------------

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

MAITRES DE DISCIPLINES SPECIALES (MDAS) :

Éducation musicale :	Mme AHMED-LEUTHOLD Silvia Mme FIORINA Anais
Arts visuels :	Mme RODRIGUEZ Béatrice
Éducation physique et natation :	Mme BABEL Coralie

ENSEIGNANTS CHARGES DE SOUTIEN PEDAGOGIQUE (ECSP) :

1P à 4P	Mmes ROMER-CHARLES Claudine et FAVRE Nolwenn
5P à 8P	Mmes DE MARIA Leïla, BURKHARD PRUNIER Annick et M. VIAL Franck



EQUIPE DÉTACHÉE

L'école inclusive s'adresse à tous les élèves. Elle vise à offrir à chaque enfant l'environnement scolaire le plus adapté lui permettant de maximiser son potentiel. Ceci quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, son origine et ses conditions de vie économiques et sociales.

L'équipe détachée a pour but, en lien avec les finalités et les objectifs de l'école inclusive, d'apporter un soutien à tous les élèves de l'établissement et de lutter contre l'échec scolaire en offrant une éducation de qualité qui respecte la diversité, les besoins et les capacités de chaque élève en maximisant le potentiel intellectuel, physique et social de chacun tout en assurant un climat scolaire non discriminant.

Collaboratrices :

Infirmière scolaire: **Mme LE GOFF Mélanie**

Éducatrice: **Mme RYSER Alexia**

Enseignantes spécialisées: **Mmes BOUQUET FRIGEIRO Rebecca et IBARRA ALVARADO Adriana**

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

SANTÉ

L'**infirmière scolaire** de l'établissement **Mme LE GOFF Mélanie** est à la disposition des élèves, de leurs parents et des enseignants pour toute question concernant la santé et le bien-être. Elle veille à l'accueil et à la bonne intégration scolaire du point de vue de la santé de tous les enfants, y compris ceux porteurs de maladie chronique ou de handicap. L'infirmière rencontre régulièrement les élèves tout au long de leur scolarité. Suite à ces visites, elle peut, si nécessaire, prendre contact avec la famille. L'infirmière intervient également en classe sur certains thèmes en lien avec la santé.

Elle travaille en étroite collaboration avec le médecin scolaire référent pour l'établissement et de nombreux autres partenaires : le formateur consultant, le technicien vue et ouïe, le service dentaire scolaire, l'équipe enseignante, éducative, la direction de l'école, le parascolaire et le réseau externe. L'infirmière peut conseiller et orienter les familles vers les services de prise en charge. Elle est soumise au secret professionnel. Il est possible de prendre un rendez-vous avec elle en laissant un message au service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ):

022 546 41 00.

Ce numéro répond aussi à vos questions les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

La formatrice-consultante en éducation et promotion de la santé du SSEJ, **Mme Crelier Pascaline** intervient dans l'établissement pour l'éducation sexuelle et affective pour les élèves à partir de la 4P (7-8 ans) jusqu'au post-obligatoire. Elle est également une personne ressource pour la mise en place de projets collectifs de promotion de la santé et de prévention et pour répondre en sa qualité d'experte à des demandes spécifiques d'enseignants, de directions ou d'élèves en lien avec la sexualité, l'intimité et le respect.

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

RESPONSABLE DE BÂTIMENT SCOLAIRE (RBS) – OBJETS TROUVÉS

M. DE ALMEIDA Candido est le responsable du bâtiment scolaire des Pervenches, et **Mme LIBREIRO Ana** pour l'école De-Montfalcon.

Ils ont pour mission principale, avec l'aide de collaborateurs, d'entretenir les écoles, propriétés de la commune de Carouge, dont ils sont les employés.

Ils participent également de près à la vie de l'école en étant très présents dans la vie quotidienne et lors des manifestations scolaires. A l'école des Pervenches, les objets trouvés sont rassemblés dans une caisse devant la salle de réunion, au rez-de-chaussée, ou devant la salle de gymnastique. Ces caisses sont vidées à chaque retour de vacances au profit d'une œuvre caritative. Les objets de valeur tels que les clés et les lunettes sont conservés dans une armoire de la salle des maîtres. Les ballons récupérés sur le toit de l'école des Pervenches sont à demander à M. De Almeida à chaque fin de semaine.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES PERVENCHES ET DE- MONTFALCON

APEPM

L'APEPM vise le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, notamment dans les domaines scolaires et parascolaires. Elle cherche à améliorer l'information des parents et à susciter leur participation à tout ce qui touche à l'éducation et à l'instruction des enfants. Elle établit et elle maintient des contacts avec le corps enseignant et les autorités, en vue d'entretenir un climat de collaboration.

Elle se doit également de transmettre à ses membres actifs les informations du GAPP, le groupement cantonal genevois des associations de parents d'élèves des écoles primaires et enfantines. L'association est politiquement et confessionnellement neutre.

Son site <http://www.apepm.ch> est à disposition de tous.

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

ACTIVITÉS HORS TEMPS SCOLAIRE

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés sont organisés par les enseignants et la directrice. Ils sont proposés, une fois par semaine, aux élèves de 3P à 8P (3P dès fin octobre).

L'inscription peut être demandée par les parents ou les enseignants lors d'un entretien. Ils ont lieu par degré, le lundi de 16h00 à 17h00 et offrent aux élèves un lieu calme pour travailler. Ils sont placés sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un remplaçant.

PARASCOLAIRE - RESTAURANT SCOLAIRE

L'accueil de midi s'adresse aux élèves de la 1P à la 8P qui restent à l'école pour la pause. Les animateurs du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) prennent en charge les enfants dès leur sortie des classes, les accompagnent au restaurant scolaire, mangent avec eux et animent les parties récréatives, avant et après le repas. Les excuses et / ou présences ajoutées d'enfants, se font prioritairement par le biais de votre compte **my.giap.ch**. Les parents ne possédant pas de compte **my.giap.ch**, peuvent passer par le biais du répondeur téléphonique de l'équipe d'animation.

079.909.51.07

Lorsqu'une sortie est prévue, pour une classe ou pour l'école, l'enseignant titulaire se charge de prévenir le restaurant scolaire de l'absence des enfants. En cas d'annulation de la sortie, les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire ce jour-là, mangeront leur pique-nique à l'école, au restaurant scolaire.

PARASCOLAIRE - ACTIVITES DU SOIR

L'accueil de **16h00 à 18h00** s'adresse également aux élèves de la 1P à la 8P. Dès la sortie des classes, les enfants se rendent au point de rencontre du parascolaire, reçoivent un goûter et s'adonnent à diverses activités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Les excuses et/ou présences ajoutées d'enfants, se font prioritairement par le biais de votre compte **my.giap.ch**. Les parents ne possédant pas de compte **my.giap.ch**, peuvent passer par le biais du répondeur téléphonique de l'équipe d'animation.

079.909.51.07

Le responsable du parascolaire pour les écoles Pervenches et De-Montfalcon est
M. MABUT Jérôme (079.716.56.54)

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

REGLES DE VIE A L'ECOLE

Afin de garantir un bon climat scolaire propice aux apprentissages de tous les élèves, une charte et un règlement sont en vigueur dans l'établissement. Au travers d'activités menées dans les classes et lors du conseil d'école, les élèves sont amenés à mieux les comprendre dans le but de bien vivre et apprendre ensemble.

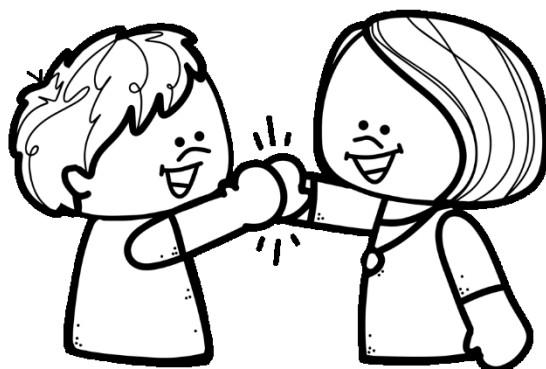
CHARTE

Ecoles PERVENCHES & DE-MONTFALCON

Dans les écoles Pervenches et De-Montfalcon, nous vivons et apprenons ensemble dans le respect et la sécurité.

VALEURS FONDAMENTALES

Respect (gentillesse, politesse)	Entraide (amitié, soutien, partage)	Paix (tranquillité, calme, bien-être)
---	--	--



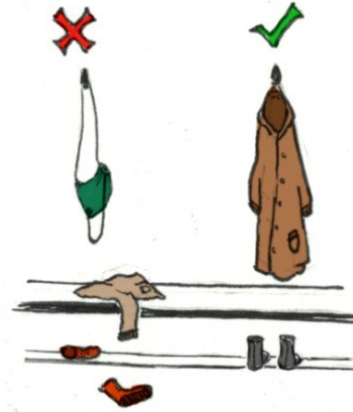
Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

RÈGLEMENT BÂTIMENT



Je reste dans les limites de l'école.



**Je garde les lieux propres et rangés
(WC, couloirs, murs).**



**Je me déplace tranquillement
et en chuchotant.**



J'éteins mes appareils électroniques.

Informations de l'établissement

Ecoles Pervenches &
De-Montfalcon

RÈGLEMENT PREAU



Je joue en toute sécurité.



Je respecte les règles
d'utilisation des jeux et
des espaces.



Quand la cloche sonne, j'arrête
les jeux et je me mets en rang
immédiatement.



Je jette mes déchets à la
poubelle.



Je peux apporter un goûter
sain le matin et à l'école je bois
de l'eau.



Je mange et je joue à l'extérieur
du bâtiment.